

Réf: Dossier N° : 55931

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GRAAL »

Siège social : ABIDJAN - ABIDJAN KOUMASSI, AKLOMIABLA, NON LOIN DE LA GENDARMERIE, 21 BP 4302 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GRAAL » .

Objet: imprimerie générale ; infographie ; créations publicitaires ; matériel et mobilier de bureau ; divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABIDJAN KOUMASSI, AKLOMIABLA, NON LOIN DE LA GENDARMERIE, 21 BP 4302 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur ACHO DADIE AGNISSAN TOUSSAINT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27790 du 24/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24978 du 24/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

